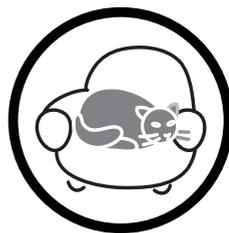

IDRAECO CONDENS MICRO 4100

Document 1379-3 Edition 12/11/2011



**Notice d'utilisation
destinée au professionnel
et à l'utilisateur**

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure



www.atlantic.fr

Cher Client,

Ce document vous aidera à vous familiariser et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité. Il fait partie intégrante de la chaudière et doit donc être conservé avec soin et être toujours disponible à portée de l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur.

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité, **visé par un organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié).**

L'entreprise **qui établit le certificat de conformité est une entreprise:**

- **inscrite dans une démarche de qualité pour les travaux sur les installations de gaz;**
- **soumise à des contrôles réguliers de la part d'un organisme de contrôle indépendant tel que Qualigaz, à l'occasion desquels l'entreprise peut échanger sur les aspects techniques et réglementaires.**

SOMMAIRE

1	Recommandations	page 3
2	Tableau de commande	page 4
3	Mise en route de la chaudière	page 5
4	Arrêt de la chaudière	page 8
5	Vidange et remplissage de la chaudière	page 9
6	Anomalies	page 11
7	Entretien	page 13
8	Conditions de garantie	page 14

Cet appareil est conforme:

- aux directives gaz 90/396/CEE et rendement 92/42/CEE selon les normes EN 625, EN 297 (version cheminée), EN 483 (version ventouse)
- à la directive basse tension 2006/95/CEE selon la norme EN 60335-1
- à la directive compatibilité Electromagnétique 89/336/CEE



0694

0694BU1240

Dans certaines parties de cette notice les symboles suivants sont utilisés:



ATTENTION = indique les actions demandant une attention particulière et une préparation adéquate



INTERDIT = indique les actions qui NE DOIVENT ABSOLUMENT PAS être exécutées

1 RECOMMANDATIONS

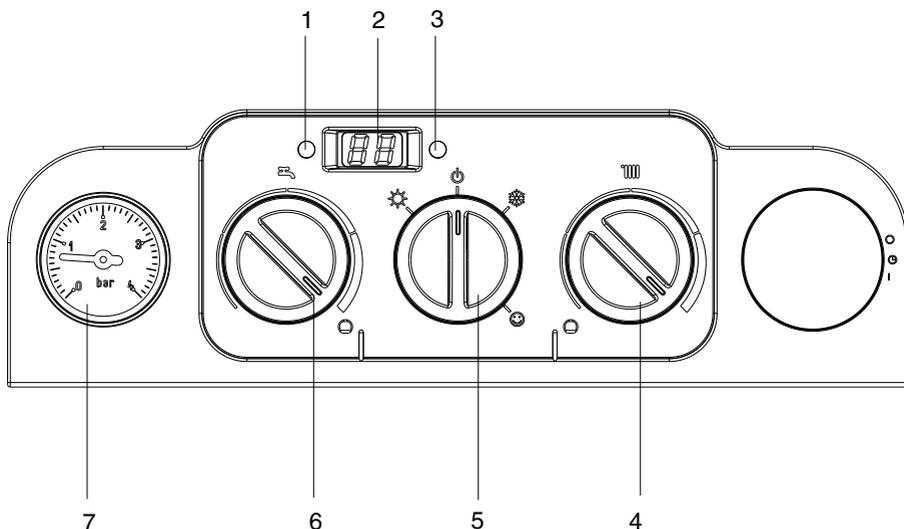
-  L'installation de la chaudière, ainsi que toute autre intervention d'assistance et d'entretien, doivent être exécutées par un professionnel qualifié.
-  La chaudière a été réglée pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de l'appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié.
-  La chaudière doit être destinée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Le constructeur exclut toute responsabilité contractuelle et extra contractuelle pour dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dues à des erreurs d'installations, de réglage ou d'entretien causées par un usage impropre.
-  L'utilisation de la chaudière est interdite aux enfants et aux personnes inaptes non autorisées.
-  Les dispositifs de sécurité ou de réglage automatique des appareils ne doivent pas, pendant toute la durée de vie de la chaudière, être modifiés sauf par le constructeur.
-  Cet appareil sert à produire de l'eau chaude, il doit donc être branché à une installation de chauffage et/ou à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire, selon ses performances et sa puissance.
-  En cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avertir le professionnel assurant le suivi de l'installation.
-  En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, le désactiver en s'abstenant de toute tentative de réparation ou d'intervention directe.
- En ce qui concerne la sécurité, il est important de:
-  Ne pas utiliser l'appareil à des buts différents de ceux auxquels il est destiné.
 -  Ne pas toucher la chaudière pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides.
 -  Ne pas boucher, à l'aide de torchons, papier ou autre, les grilles d'aspiration ou d'évacuation de la chaudière, ni réduire les dimensions des ouvertures d'aération de la pièce dans laquelle l'appareil est installé.
 -  Ne pas débrancher ou manipuler le système de contrôle des fumées, au risque de l'intégrité physique des personnes occupant les locaux où l'appartement où la chaudière est installée.
 -  Ne pas fumer en cas d'odeur de gaz. Eviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques...). Aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation gaz.
 -  Ne pas placer sur la chaudière d'objet qui pourrait devenir dangereux.
 -  Ne jamais effectuer le nettoyage de l'appareil avant de l'avoir débranché électriquement.
 -  Ne jamais laisser des récipients et des substances inflammables dans la pièce où l'appareil est installé.
 -  Ne pas essayer de réparer l'appareil en cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement.
 -  Ne pas intervenir sur des organes scellés.
 -  Ne pas tirer ou tordre les câbles sortant de la chaudière même si elle est débranchée du réseau d'alimentation électrique.

L'installation d'une sonde extérieure et/ ou d'un thermostat d'ambiance permettra une régulation optimale de la chaudière ainsi que des économies d'énergie.

Dès la mise en route de la chaudière, il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien avec un professionnel qualifié assurant le suivi de la chaudière et de son bon fonctionnement

2 TABLEAU DE COMMANDE

Fig.2.1



- 1 Indicateur lumineux vert signalant la présence de flamme
- 2 Afficheur à deux chiffres
- 3 Indicateur lumineux rouge signalant les anomalies
- 4 Sélecteur température chauffage
- 5 Sélecteur de fonction  arrêt-réarmement/  été/  hiver/  fonction micro accumulation (eau chaude sanitaire plus rapidement)*
- 6 Sélecteur température sanitaire
- 7 Manomètre

* l'utilisation de cette fonction nécessite une eau sanitaire non calcaire (dureté inférieure à 20°F)

3 MISE EN ROUTE DE LA CHAUDIÈRE

Le premier allumage de la chaudière doit être effectué avec le professionnel qualifié qui fournira toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil. Par la suite, au cas où il serait nécessaire de remettre l'appareil en service, suivre attentivement les opérations décrites ci-après.

Retirer la vis de fixation **M** (fig.3.1) du cache tuyauterie.

Enlever le cache en le tirant vers soi.

S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression hydraulique est suffisante (environ 1,5 bar).

Ouvrir le robinet gaz en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre la manette jaune placée sous la chaudière (fig. 3.2).

S'assurer que le robinet d'arrivée eau froide sanitaire L (fig.5.3) est ouvert (manette placée vers le haut).

Mettre la chaudière sous tension.

Toutes les fois que la chaudière est alimentée électriquement, elle effectue automatiquement un cycle de dégazage d'environ 2 minutes. Au cours de ce cycle les deux chiffres sur l'afficheur s'allument alternativement (fig.3.3).

Fonction hiver

Si le sélecteur de fonction est placé sur "❄️" (fig.3.4), la chaudière fonctionnera pour la production du chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Régler le thermostat d'ambiance (si installé) à la température désirée.

Dès demande de chaleur, la chaudière démarre et l'indicateur lumineux vert s'allume.

L'afficheur digital indique soit la température départ chauffage (fig.3.5), soit la température de l'eau chaude sanitaire (fig.3.9) suivant la demande en cours.

L'afficheur visualise alternativement la température de l'eau (chauffage ou sanitaire) et l'état de la fonction micro accumulation (P0= non active, P1= active).

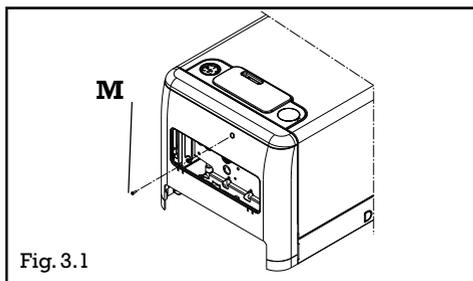


Fig. 3.1

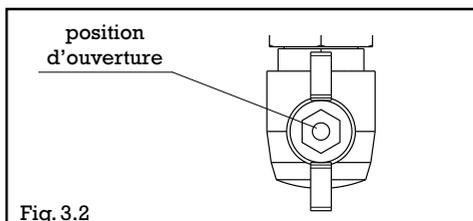


Fig. 3.2

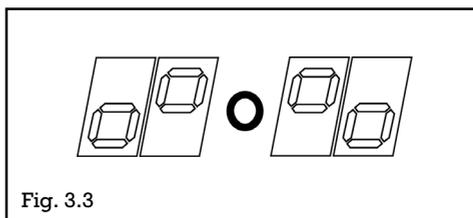


Fig. 3.3

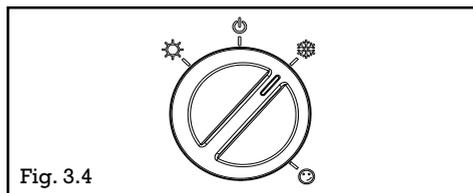


Fig. 3.4

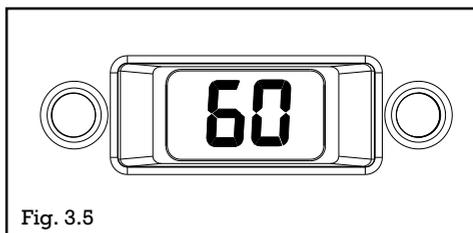


Fig. 3.5

Fonction micro accumulation

Cette fonction permet de maintenir en température le préparateur sanitaire afin de disposer d'eau chaude sanitaire plus rapidement.

L'utilisation de cette fonction nécessite une eau sanitaire non calcaire (dureté inférieure à 20°F).

Pour activer ou désactiver cette fonction, tourner le sélecteur de fonction sur "☺" (fig.3.6):

P0 = fonction non active (fig. 3.7)

P1 = fonction active

Remplacer ensuite le sélecteur de fonction en position été ou hiver.

Fonction été

Si le sélecteur de fonction est placé sur "☀" (fig.3.8), la chaudière ne produira que de l'eau chaude sanitaire.

Dès demande d'eau chaude, la chaudière démarre et l'indicateur lumineux vert s'allume.

L'afficheur digital indique alors la température de l'eau chaude sanitaire (fig.3.9).

L'afficheur visualise alternativement la température de l'eau (chauffage ou sanitaire) et l'état de la fonction micro accumulation (P0= non active, P1= active).

Réglage de la température de l'eau de chauffage (sans régulation par sonde extérieure)

Tourner le sélecteur chauffage "☰" (fig.3.10) en sens horaire pour augmenter la température et en sens anti horaire pour la diminuer. Lors de cette manoeuvre, la température réglée apparaît sur l'afficheur.

Selon le type d'installation, la plage de réglage est de:

- 40 à 80°C pour une installation classique (radiateurs)
- 20 à 45°C pour une installation basse température (plancher chauffant)

Réglage de la température de l'eau de chauffage (avec régulation par sonde extérieure)

Lorsque la sonde extérieure est installée, la régulation calcule automatiquement la

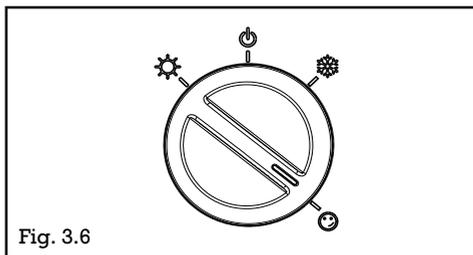


Fig. 3.6

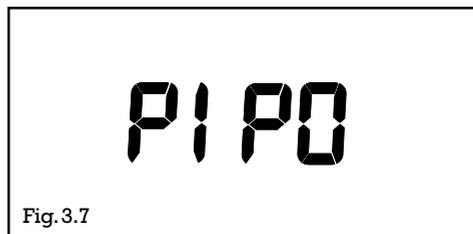


Fig. 3.7

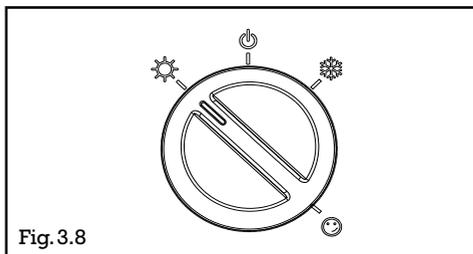


Fig. 3.8

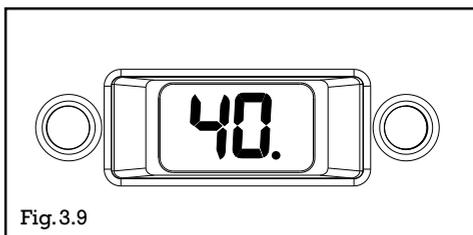


Fig. 3.9

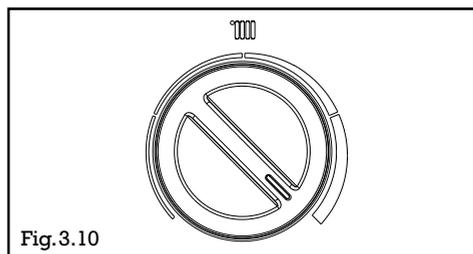


Fig. 3.10

valeur de la température de l'eau de chauffage et adapte la température ambiante en fonction des variations de la température extérieure et de la demande du thermostat d'ambiance.

Il est possible de corriger la température chauffage calculée (+ ou - 5 niveaux de confort) en agissant sur le sélecteur chauffage (fig.3.10).

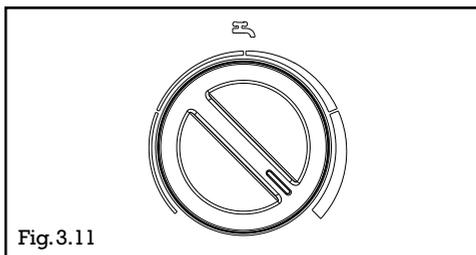


Fig.3.11

Réglage de la température de l'eau chaude sanitaire

Tourner le sélecteur sanitaire "☼" (fig.3.11) en sens horaire pour augmenter la température et en sens anti horaire pour la diminuer. Lors de cette manoeuvre, la température réglée apparaît sur l'afficheur.

La plage de réglage est de 35 à 60°C

Signalisations lumineuses

Lors d'une anomalie de fonctionnement, la chaudière effectue :

- un premier arrêt de sécurité : l'indicateur lumineux vert s'éteint et un code anomalie clignote sur l'afficheur
- puis se verrouille : l'indicateur lumineux rouge s'allume et un code anomalie clignote sur l'afficheur (fig.3.12).

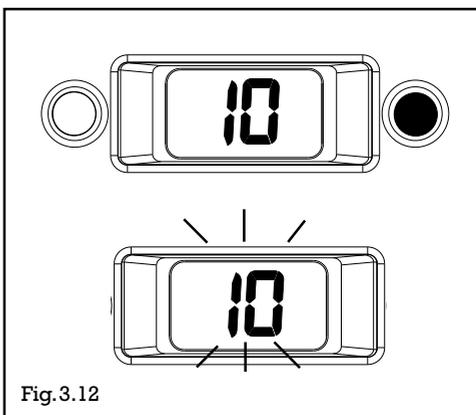


Fig.3.12

Fonction réarmement

Pour rétablir le fonctionnement de la chaudière, placer le sélecteur de fonction sur "☺" (fig.3.13) puis le ramener sur sa position initiale. L'indicateur lumineux rouge doit alors s'éteindre.

Si la chaudière reprend son cycle de fonctionnement normal, l'anomalie est due à une situation fortuite.

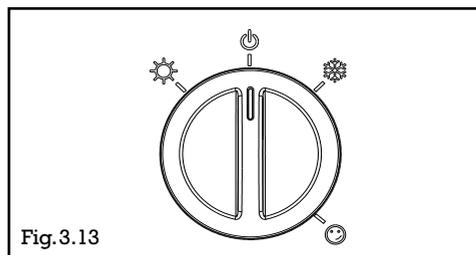


Fig.3.13



Si les tentatives de réarmement restent vaines, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation. S'abstenir de toute intervention.

Quand le sélecteur de fonction est placé sur "☺", l'afficheur indique "--" (fig.3.14) sauf si la chaudière exécute un cycle d'hors gel (AF) ou d'analyse de combustion (CO).

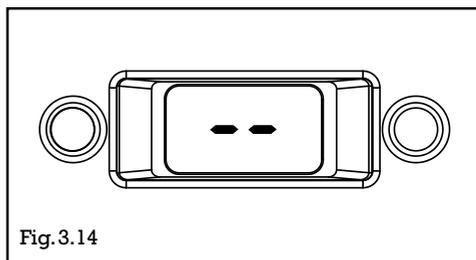


Fig.3.14

4 ARRÊT DE LA CHAUDIÈRE

Arrêt momentané

En cas de courtes absences, placer le sélecteur de fonction sur “⏻” pour éteindre la chaudière (fig. 4.1). L'afficheur indique “ - - ” (fig. 4.2).

La fonction hors gel chaudière reste active sous réserve que l'alimentation électrique soit présente. Lors de ce cycle, l'afficheur indique “ AF ” (fig. 4.3).

Un cycle de dégivrage du circulateur s'effectue également toutes les 24 heures.

Arrêt prolongé

En cas d'absence prolongée, placer le sélecteur de fonction sur “⏻” pour éteindre la chaudière (fig. 4.1). L'afficheur indique “ - - ” (fig. 4.2).

Fermer l'interrupteur général de l'installation.

Fermer le robinet gaz placé sous la chaudière, en tournant la manette jaune dans le sens horaire (fig. 4.4).

Dans ce cas les fonctions hors gel et dégivrage sont désactivées.

S'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation ou consulter le professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation pour l'insertion d'un produit antigel adapté.

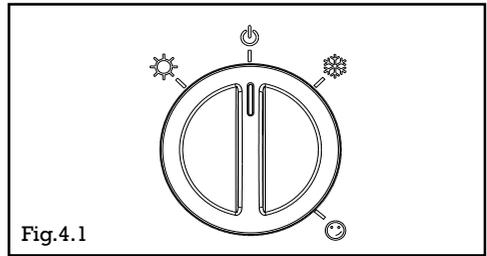


Fig. 4.1

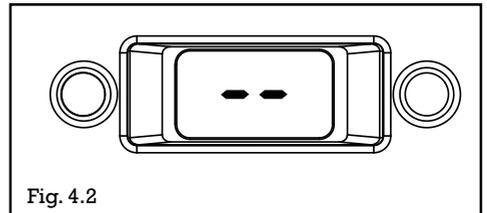


Fig. 4.2

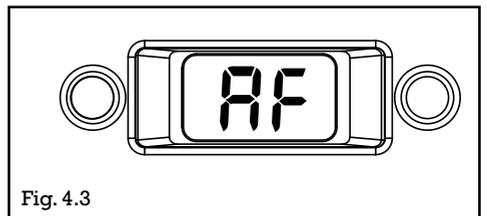


Fig. 4.3

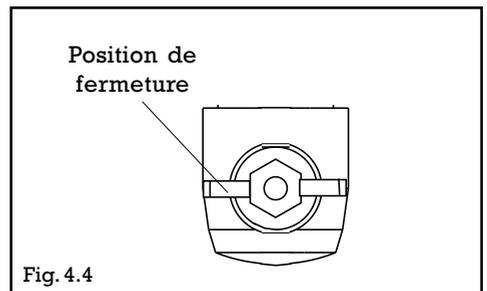


Fig. 4.4

5 VIDANGE ET REMPLISSAGE DE LA CHAUDIERE

Pour accéder à certains composants, il peut être nécessaire de retirer le cache tuyauterie et l'habillage de la chaudière :

- enlever la vis de fixation B (fig. 5.1a) et tirer le cache tuyauterie vers soi
- enlever les 2 vis C (fig. 5.1b) et soulever l'habillage

Vidange du circuit chauffage

- éteindre la chaudière
- ouvrir les purgeurs placés au point les plus hauts de l'installation
- dévisser le robinet de vidange de la chaudière C (fig. 5.2) en maintenant en place le coude du flexible d'évacuation pour éviter qu'il se déboîte, l'eau s'écoulera par le collecteur d'évacuation (D)
- vidanger les points les plus bas de l'installation.

Vidange du circuit sanitaire

Chaque fois qu'il y a risque de gel le circuit sanitaire doit être vidangé en procédant de la façon suivante:

- éteindre la chaudière
- fermer le robinet d'alimentation général de l'eau
- laisser le robinet d'entrée d'eau froide de la chaudière L (fig.5.3) en position "ouvert" (manette vers le haut)
- ouvrir tous les robinets d'eau chaude et froide
- vidanger aux points les plus bas de l'installation sanitaire.

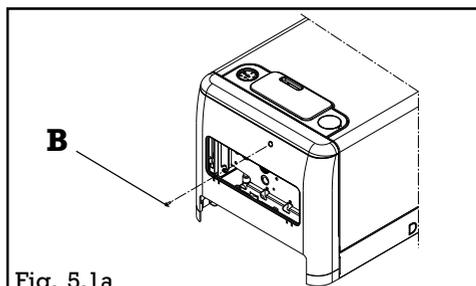


Fig. 5.1a

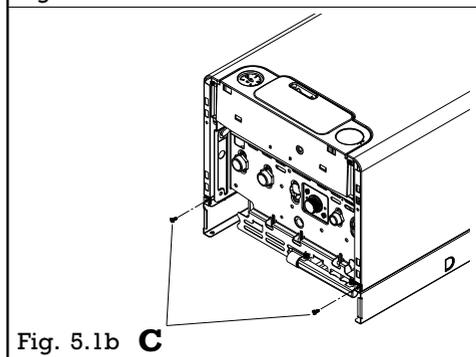


Fig. 5.1b C

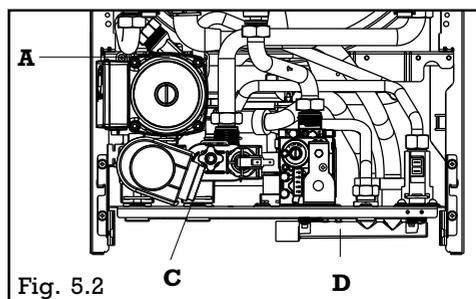


Fig. 5.2 C D

Remplissage de la chaudière (en cas d'anomalies 40 et 41)

Cette opération doit être exécutée lorsque l'appareil est froid et à l'arrêt.

- placer le robinet d'arrivée d'eau froide L sur la position "remplissage" (fig. 5.3)
- fermer la vanne d'arrêt départ (N) (manette à l'horizontale) et laisser la vanne d'arrêt retour (M) ouverte (manette à la verticale)
- ouvrir le robinet du disconnecteur (P) en le tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la pression indiquée par le manomètre atteigne 1 à 1,5 bar (fig.5.4)
- fermer le robinet du disconnecteur et replacer la vanne d'arrêt départ et le robinet d'arrivée d'eau froide en position "ouvert".

Dans le cas d'un remplissage chaudière et installation complètement vides, il y a lieu d'ouvrir au préalable :

- le bouchon du purgeur d'air automatique A (fig.5.2) de 2 ou 3 tours
- le purgeur manuel placé au dessus de la chaudière en ayant branché le petit tube plastique (fourni avec la chaudière) pour évacuer l'eau dans un petit récipient
- suivre la procédure ci-dessus et refermer le purgeur manuel dès que l'eau s'en écoule.

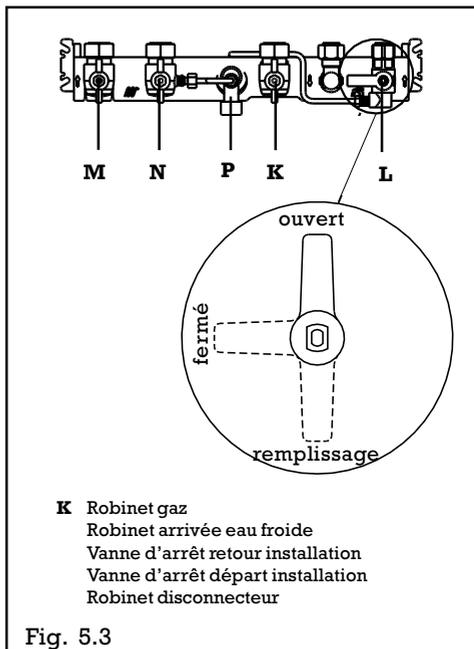


Fig. 5.3

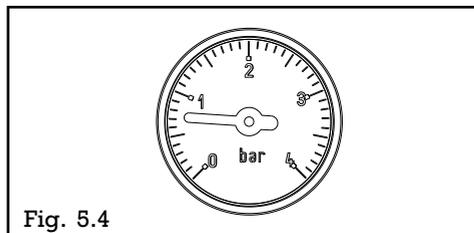


Fig. 5.4

6 ANOMALIES

Lors d'une anomalie de fonctionnement, l'indicateur lumineux vert s'éteint et un code anomalie clignote sur l'afficheur. En cas de verrouillage définitif, l'indicateur lumineux rouge s'allume (fig.6.1).

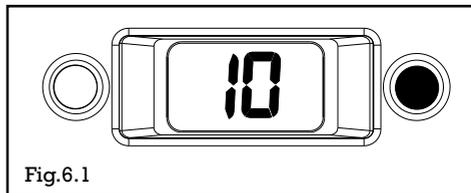


Fig.6.1

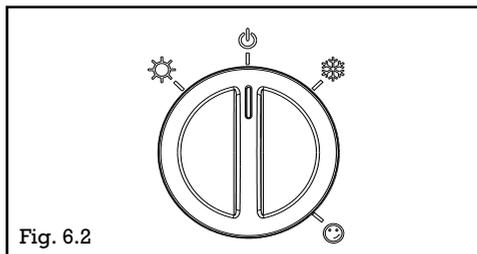
AFFICHAGE	DESCRIPTION DES ANOMALIES	ETAT CHAUDIERE
10	Absence de flamme ou présence de condensats dans la chambre de combustion	Verrouillée
20	Anomalie sur thermostat limite	Verrouillée
21	Coupure par thermostat de sécurité plancher chauffant ou sécurité pompe condensats	Verrouillée
28	Anomalie sur le différentiel sonde retour/sonde départ ou surchauffe sonde retour	Verrouillée
29	Surchauffe sonde fumées	Arrêt
34	Anomalie ventilateur (signal TACHO)	Verrouillée
40	Pression hydraulique insuffisante (verrouillage au bout de 10 mn)	Verrouillée
41	Pression hydraulique insuffisante	Arrêt
52	Anomalie platine électronique	Verrouillée
55	Anomalie configuration chaudière	Verrouillée
60	Anomalie sur sonde sanitaire	Fonctionnement partiel
71	Anomalie sur sonde départ (interrompue/court circuit)	Arrêt
73	Anomalie sur sonde retour (interrompue/court circuit)	Arrêt
74	Surchauffe par manque de circulation d'eau	Verrouillée
79	Anomalie sur le différentiel sonde départ/sonde retour ou surchauffe sonde départ	Verrouillée
91	Echangeur primaire à nettoyer	Fonctionnement partiel

Remise en fonctionnement après une anomalie

Le clignotement du code d'anomalie seul indique une anomalie de fonctionnement temporaire que la chaudière tente de résoudre par elle-même. Si elle n'y parvient pas, elle se verrouillera et l'indicateur lumineux rouge s'allumera. Attendre environ 10 secondes avant de remettre l'appareil en état de fonctionnement en plaçant le sélecteur

de fonction sur "☺" (fig.6.2) puis en le remettant à sa position initiale. Si la chaudière reprend son cycle de fonctionnement normal, l'anomalie est due à une situation fortuite.

Si les tentatives de réarmement restent vaines, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.



Anomalies 40 et 41

- réarmer la chaudière
- ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage jusqu'à ce que la pression atteigne 1 à 1,5 bars (voir § 5 Remplissage de la chaudière)

Si cette opération se répète, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation pour vérifier l'étanchéité globale.

⚠ Un appoint d'eau fréquent (2 à 3 fois par mois) est préjudiciable au bon fonctionnement de l'appareil.

Anomalie 60

La chaudière fonctionne normalement mais la température de l'eau sanitaire n'est pas correcte (température inférieure à 50°C).

Le code d'erreur 60 s'affiche uniquement lorsque la chaudière est en attente. Il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

Anomalies 71 et 73

Il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

Anomalie 91

La chaudière dispose d'un système de diagnostic automatique qui, en fonction des heures totalisées en conditions particulières de fonctionnement, est en mesure de signaler la nécessité de nettoyer l'échangeur primaire.

Il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

7 ENTRETIEN

Pour que la chaudière garde son bon rendement, il faut la nettoyer et contrôler 1 à 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Le conduit ventouse (ou la cheminée) doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Nous rappelons qu'il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien dès la mise en route de l'appareil.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs.

8 CONDITIONS DE GARANTIE

Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'appliquent, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivant du code civil.

Nos appareils sont garantis deux ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", les port et main d'oeuvre n'étant pas à notre charge.

La validité de la garantie est conditionnée:

- à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel
- à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices
- à la maintenance de l'appareil par un professionnel agréé dès la première année d'utilisation suivant son installation.

Ne sont pas couverts par la garantie:

- les voyants lumineux, les fusibles
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée ou de ventouse, humidité, dépression non conforme, court circuit électrique, chocs thermiques, effet d'orage, etc...)

- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V
- tous les composants hydrauliques détériorés par des appoints d'eau du circuit de chauffe abusifs (ex: 2 à 3 fois par mois).

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé et dont l'alimentation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques (pression trop élevée, etc...).

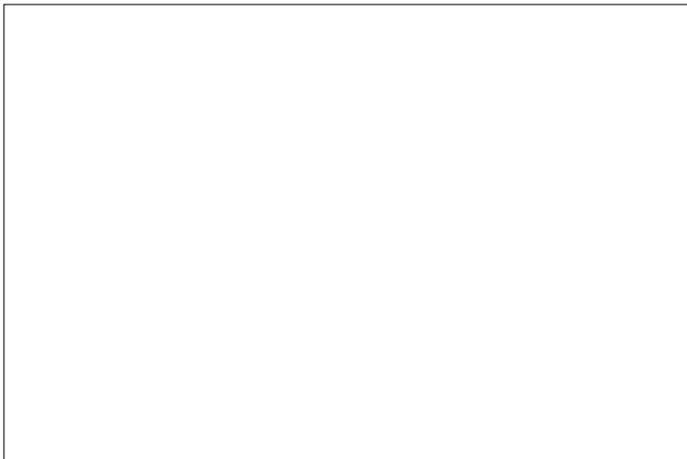
La garantie de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc...).

La garantie du préparateur sanitaire serait exclue en cas d'utilisation avec une eau à forte teneur en calcaire (dureté supérieure à 20°F) ou acide (PH inférieur à 7).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans aucun préavis.

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers.

Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (en fonction des règlements nationaux de chaque état membre).

N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

